



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 96374

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la hausse de 15 % du prix du gaz depuis le début de l'année 2010. Après une première et lourde augmentation intervenue en avril, juillet voit arriver une nouvelle hausse demandée par GDF-Suez et autorisée par la Commission de régulation de l'énergie. Ces augmentations représentent un coût supplémentaire de 45 à 115 euros annuels, non négligeable pour des ménages marqués par la crise économique. Les arguments avancés pour justifier ces décisions sont injustement liés au contexte économique : chute de l'euro, baisse des réserves de pétrole, hausse du prix du baril. La méthode de tarification du gaz repose, en effet, sur un non-sens économique. Le prix de cette ressource, dont les stocks s'accroissent constamment, sont indexés à une ressource qui est, elle, en déclin. La loi économique liant la valeur à la rareté n'est pas respectée. Dès lors, l'injustice est criante et profite aux compagnies qui, sous couvert d'arguments pseudos économiques, se servent copieusement au détriment des usagers. En conséquence, il lui demande d'étudier la pertinence de l'élaboration actuelle des prix du gaz et d'en envisager la révision pour une tarification plus équitable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96374

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13633

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)